



CONTRIBUTION au PROJET du MOUVEMENT DEMOCRATE

Chapitre II : Développement économique et social durable

Sous-chapitres 2-3 : Industrie

Sous-chapitre 2-4 : Politique économique

Sous-chapitre 2-5 : Protection Sociale

Sous-chapitre 2-8 : Emploi

***Pouvoir d'achat / Emploi / Financement de la protection sociale :
Pour un transfert massif des charges sociales vers d'autres marqueurs que le travail,
pour une libération de la fiche de paie***

Guillaume FEISS,
Mouvement démocrate de la Moselle
Référént cantonal de Phalsbourg,
Responsable d'un service de Gestion
Diplômé Bac+5 en Economie, Droit/Gestion/Finance

Préambule

La société française d'après guerre s'est construite sur deux axes forts conciliés pour la première fois avec autant de puissance dès 1945 :

- un développement économique fort, avec une organisation et une diversification de la production de richesses
- un vaste système de protection sociale, assez génial il faut le dire, novateur, qui consistait en une grande caisse commune permettant à tout citoyen d'en bénéficier pour faire face aux grands «domaines à risques » de la vie (maladie, vieillesse, famille, maternité).

Le deuxième axe est je crois le pilier numéro un de la République française, dont on dit d'ailleurs qu'elle est « sociale ».

En s'appuyant sur le travail colossal préparé par le Conseil National de la Résistance pris dans son élan de réformisme et de progressisme, la République française décida de concrétiser ce vaste système de protection sociale (qui en inspirera bien d'autres) en le faisant reposer sur un principe bien simple : c'est la source de la production de richesses, c'est-à-dire le travail, qui contribuera à alimenter (pour l'essentiel) cette caisse commune dans laquelle l'Etat social et redistributeur puisera pour dédommager chaque citoyen lorsqu'il affrontera un des ces « risques » de la vie.

C'est ainsi que les salariés et leurs employeurs s'attèleront ensemble à l'alimentation du système social.

Le contexte a bien changé depuis 1945.

La mondialisation massive des échanges, le boom technologique, les fondations d'une certaine gouvernance européenne voire mondiale, l'émergence de nouveaux pays-puissances (Chine, Inde, Brésil,...) sont venus faire trembler la Maison Sociale française. L'Etat social devant de plus en plus compenser et intervenir (ou essayer d'intervenir) face aux difficultés économiques connues par le pays.

Le deuxième axe fort de la société d'après guerre se trouve ainsi menacé car le premier (l'économie) traverse de plus en plus de zones de turbulences.

Or, nous, Mouvement Démocrate, devons nous battre pour que ce système social perdure et même s'améliore, se pérennise.

Pour cela, il faut accepter deux choses :

- changer en profondeur la façon dont on finance ce système, mais changer les recettes sans changer le niveau des prestations
- reconnaître que l'Etat, à force de s'occuper de tout et de vouloir courir tous les lièvres à la fois, n'arrive plus à s'occuper des choses essentielles, dont ce système social si important pour la qualité de vie de tous.

Cette contribution propose d'explorer des pistes pour garantir le financement d'un vrai système social, tout en prenant en compte l'exigence (je dirais même la soif) de pouvoir d'achat qu'ont désespérément et depuis longtemps nos concitoyens, et enfin en cessant les effets pénalisant du système sur le maintien de l'emploi et des entreprises sur notre territoire.

Le constat

Sur le pouvoir d'achat

Engagé en politique depuis 7 ans désormais (UDF puis MoDem), c'est le thème qui m'apparaît le plus préoccupant. On le remarque de manière criante sur le terrain. Dans le canton où je vis (canton du Sud de la Moselle, très rural, très agricole, de tendance plutôt « droite populaire »), c'était encore plus frappant lors du parcours des 26 communes dans le cadre des élections européennes. « Que peut faire l'Europe pour mon salaire ? ». « Je gagne 1000 euros par mois, pourquoi voulez-vous que j'aie voter ? ». « J'aimerais bien que l'Europe augmente mon salaire ! ». Voici quelques passages seulement de discussions eues avec des concitoyens. C'est sur ce thème, le pouvoir d'achat, que la désespérance est la plus grande, que la défiance envers le politique est la plus frappante.

D'autant plus que nos concitoyens n'ont que deux réponses à ce jour : « ne vous inquiétez pas, nous allons prendre aux riches pour vous en redonner un peu », discours classiquement socialiste et édulcoré par Besancenot et la gauche radicale, ou alors : « Vous voulez gagner plus ? alors travaillez plus ! », Réponse inventée avec arrogance mais néanmoins adressée par l'UMP et ses alliés sarkozystes.

La réponse sarkozyste est la plus éloignée du quotidien des Français qui travaillent. La loi TEPA, avec son volet sur les heures supplémentaires, devait permettre une majoration de 25% sur toute heure effectuée au-delà du contingent annuel, avec allègement de charges salariales et exonération d'Impôt sur le Revenu (avec toutefois une astuce : elles sont exonérées d'impôt mais réintégrées au revenu fiscal de référence du foyer). C'est d'ailleurs la seule mesure prise par le gouvernement pour augmenter la rémunération mensuelle des salariés. Or, dans beaucoup d'entreprises, en raison de la loi Aubry qui permettait de négocier des accords de repos de remplacement, les heures supplémentaires ne sont pas payées et récupérées comme le prévoit la loi sur la RTT, mais récupérées. Ainsi, l'heure supplémentaire ne rapporte rien au salarié de ce genre d'entreprises. Sans compter les nombreux emplois où le volume de travail ne varie pas en fonction du carnet de commandes (exemple : emplois-supports de type secrétariat, comptabilité, ressources humaines). Quant au carnet de commandes, il faut encore qu'il augmente pour que l'employeur puisse offrir davantage de travail.

Au final, la proportion de salariés gagnant mieux leur vie grâce à cette mesure est tout sauf majoritaire.

Les autres salariés n'ont qu'à comprendre que leur pouvoir d'achat ne peut pas être augmenté, car « les temps sont durs pour l'économie » et qu'ils peuvent déjà « s'estimer heureux d'avoir un emploi ». ... Preuve que le Président qui se voulait le défenseur de la France qui travaille est finalement bien loin de comprendre la sensation d'irrespect que l'on a quand on travaille au moins 35 heures par semaine sans en avoir un retour assurant un digne niveau de vie.

La réponse sur la redistribution est la plus hypocrite. Rien n'est plus mesquin que de faire croire aux bas salaires qu'en appauvrissant les riches, ils iront mieux. C'est en tous cas un bon moyen de détourner l'attention sur le vrai problème : celui des bas salaires. Si la même énergie était déployée pour améliorer durablement ces basses rémunérations que celle employée pour taxer les moyens et hauts revenus, nous n'en serions peut-être pas là.

D'autant plus que cette solution, les citoyens qui travaillent n'en veulent pas. Ils veulent un vrai retour de leur travail, qu'ils soient ouvriers, employés, commerciaux, cadres moyens, infirmiers, et même - on l'a vu - agriculteurs. Ça ne les intéresse pas d'être les n-ièmes bénéficiaires d'un système social qu'ils jugent d'ailleurs de plus en plus tentaculaire et de plus en plus incapable d'assumer ses fondamentaux que sont la retraite (si maigre), la santé, l'assurance chômage.

De la redistribution, oui nos concitoyens en veulent pour les retraites, les chômeurs, l'assurance maladie, la dépendance, le handicap. Mais ils veulent surtout sur leur fiche de paie un juste retour de leur contribution, par le travail, à la qualité de vie de notre société. Avoir un salaire de 1100 euros mais en gagner 1400 par mois grâce à la CAF, les gens n'en sont pas forcément tous spécialement heureux. Or, sur leur fiche de paie, ils voient un chiffre en bas à droite (salaire net) toujours aussi éloigné de celui qui est en haut à gauche (le brut), avec entre les deux des prélèvements qu'ils ne comprennent et n'acceptent pas toujours (à juste titre).

Vu la désespérance des citoyens et l'accroissement du phénomène de travailleur pauvre, vu la pauvreté des deux réponses politiques apportées, je suis intimement convaincu, et depuis longtemps, que l'avenir appartient au mouvement politique qui apportera enfin une augmentation considérable, durable et viable du pouvoir d'achat. Ce mouvement, ce doit être le nôtre, c'est la raison pour laquelle j'en suis un membre actif et que je veux apporter à ce sujet ma (petite) pierre à l'édifice.

Sur l'emploi

Que l'on ne s'y trompe pas, créer en tant qu'employeur un emploi n'est toujours pas une chose extrêmement facile en France. Surtout quand on est un entrepreneur au cœur de son activité, sans service ressources humaines derrière soi pour faire face au labyrinthe juridique et administratif (même s'il faut le reconnaître quelques progrès ont été faits avec des mesures comme la Déclaration Unique d'Embauche), sans budget élastique à l'infini capable de supporter facilement le coût du nouvel emploi.

Car la vraie question est là : comment faire, en tant que commerçant ou artisan, pour décaisser chaque mois un salaire net et des cotisations sociales supplémentaires quand on veut recruter un nouvel ouvrier ou un nouveau vendeur? Comment l'ajouter au budget mensuel déjà bien rempli (fournisseurs, TVA, acomptes IS, acomptes TP, cotisations RSI...)?

Comment, en tant que PME exposée à la concurrence européenne, peut-on faire du bénéfice en devant pratiquer des prix tirés vers le bas tout en supportant un coût du travail lourd? Dans la plupart des dossiers d'entreprises en difficulté que je vois défiler dans le cadre de mon travail, si la marge brute est souvent bien maîtrisée et la Valeur Ajoutée correcte, la rentabilité d'exploitation est souvent au ras des pâquerettes, voire absente, en raison du poids du total « salaires + charges sociales ».

Comment, en tant que grand groupe international, puissant mais exposé à la concurrence internationale, maintenir un site où le coût du travail est parfois 10 fois supérieurs à celui d'autres pays où je peux m'implanter? On touche ici à un autre problème, que je ne développerai pas car très dense mais ô combien crucial : celui d'établir une nouvelle gouvernance européenne puis mondiale qui n'acceptera plus que le commerce international soit organisé au mépris des salariés, au mépris d'un droit du travail et d'une protection sociale dignes de ce nom. (une piste consisterait à terme à rendre obligatoire la ratification des 100 conventions de bases de l'OIT pour pouvoir s'asseoir à la table des négociations de l'OMC... certains « puissances », asiatiques et même européennes, n'y seraient peut-être pas assises).

Mais le problème central reste celui du coût de l'emploi.

Comment le petit entrepreneur pourrait-il supporter le coût d'un nouvel emploi sans risque pour la viabilité de son affaire? François Bayrou avait formidablement compris cette problématique en créant les 2 emplois sans charges par entreprises.

Comment faire en sorte que la grande entreprise ne soit pas exposée à une concurrence drastique internationale détruisant l'emploi en France et tirant les salaires français vers le bas, comment lui montrer qu'elle ne sera plus pénalisée en créant des postes de travail en France et qu'elle aura intérêt à y maintenir l'emploi?

Le déficit de compétitivité du coût du travail en France, avec toutes les conséquences humaines que cela peut avoir au final, est tel qu'il mérite non pas des mesurette mais une vraie réorientation faite de décisions offensives et drastiques.

Sur le financement de la protection sociale

Bien sûr, notre système de protection sociale hérité de l'après guerre est un coup de génie, de progressisme et d'humanisme. Mais il est devenu drôlement bancal et menacé.

Bancal, car une grosse partie des recettes qui permettent de lui donner les moyens de se concrétiser sont assises sur le travail. Or, ce dernier se réduit et est menacé par la concurrence exacerbée. Et moins il y a de travail, moins il y a de recettes pour la protection et la solidarité. Plus il y a de difficultés sociales, moins notre système dispose de moyens pour y pallier.

Certes, plusieurs gouvernements ont pris la mesure de ces effets pervers sur le travail en votant chacun des dispositifs de réduction, voire d'exonérations de charges patronales qui s'entassent ou se remplacent. Mais le mot est lourd de conséquences. « Exonération », et non pas « transfert ». Autrement dit, perte de recettes, que l'Etat a voulu soi-disant compenser par son propre budget. On en voit le résultat encore ces jours-ci avec le vote d'un budget national entérinant un déficit record pour l'Etat français, et il y a quelques semaines le vote du PLFSS 2010 tout aussi noir.

Menacé, car prétextant des difficultés financières et se targuant d'être bon gestionnaire responsable, le pouvoir en place profite de réformes sur le financement pour réduire discrètement les prestations sociales. Exemple la franchise médicale sur les consultations, l'augmentation du forfait hospitalier, la modification du congé de maternité etc... Autant de mesures qui font que le petit citoyen paye encore une fois de sa poche et même de sa santé les fautes de gestion et de prévision de plusieurs gouvernements successifs.

Je ne nie pas qu'il faille sans doute recentrer le système social sur les prestations clés (santé, handicap, retraites, chômage, famille, maternité...) mais il faut avant tout pérenniser son financement tout en stoppant les effets pervers.

Les propositions

Comment répondre enfin au besoin profond de nos concitoyens d'augmenter les rémunérations (notamment basses) du travail, tout en réduisant vraiment le coût du travail et en assurant le financement de notre système social ?

Partant du constat que les revenus du travail ne peuvent pas en l'état être augmentés brutalement sans conséquences sur l'emploi, que le coût du travail ne peut plus faire l'objet de simples exonérations de charges de surcroît dangereuses pour le financement du système, et que ce dernier est justement compromis, la seule solution est de transférer massivement les charges salariales et patronales assises sur la fiche de paie vers d'autres marqueurs qui constitueront de nouvelles sources diversifiées de financement.

Cette mesure avait été avancée à l'été 2006, lors des Universités d'Eté de feu - l'UDF, par François Bayrou, et m'avait paru extrêmement intéressante. Enfin une grande personnalité politique témoignait d'un profond réformisme social et économique, montrait son envie de

centrer la société sur le salarié et l'entreprise, plus uniquement sur le budget de l'Etat lui-même. Curieusement, cette idée n'a pas été davantage dévoilée au grand jour par la suite dans la campagne, peut-être certains qui avaient jusque là conseillé notre président ne trouvaient plus d'intérêt à la mesure, préparant un ralliement organisé et inévitable au candidat Sarkozy... (pardonnez-moi cette pointe d'ironie...).

Transfert de charges salariales et patronales. Les deux mots ont du poids.

Salariales. Soulager enfin le salarié des prélèvements qui viennent lui diminuer sa rémunération. Et ceci pour tous les emplois, plus besoin de savoir si des heures sups sont faites ou pas, si on est cadre ou pas cadre, si on est en dessous ou au dessus des 1.6 fois le SMIC. Une augmentation automatique du net sur la fiche de paie. Lors de l'annonce en question en 2006, F. Bayrou parlait d'aller jusqu'à une hausse de 10% sur la fiche de paie. Se rend-on compte, pour un ouvrier à 1000 euros net fixe par mois, s'il passait automatiquement à 1100 euros ? La différence pour le niveau de vie de son foyer ? On pourrait enfin parler de revalorisation du travail, d'un vrai respect en échange des heures travaillées.

Bien sûr la mesure mérite discernement, car si la hausse de 10% pour le smicard est une vraie aubaine, la hausse de 10% du net d'un dirigeant rémunéré à 5000 euros fixe par mois est sans doute moins nécessaire... Mais pour les bas salaires, quel progrès énorme ce serait !

Patronales. Le mot est aussi lourd de conséquences. Car non seulement l'augmentation du salaire net se ferait par une baisse des charges salariales et non pas par une hausse autoritaire du salaire brut, mais en plus le coût du travail serait réduit si l'on transférait encore des charges patronales. Imaginons alors que le coût total du travail (salaire brut + charges patronales) ne représente plus comme souvent plus de 200% du salaire net.

Imaginons que le petit entrepreneur dont nous parlions ne doive plus budgétiser que 1600 euros par mois, par exemple, au lieu de 2000 euros pour le coût de son nouvel ouvrier ou employé(e).

Imaginons que le groupe international évoqué plus haut ait un coût du travail en France qui ne soit plus à des années lumière de celui de la Chine, de la Pologne ou du Brésil ? Alors il réfléchirait par deux fois avant de quitter la France, son savoir faire, sa tradition, ses services.

Une chose est sûre, pour marcher, il faut que la mesure soit d'ampleur, autrement dit que les bas salaires voient une différence notable et que l'entrepreneur voit vraiment le coût de la création d'un poste diminuer pour lui redonner de l'air.

Mais il faut pour cela que la mesure soit parfaitement viable, de manière à ce que tout ce qui n'est plus prélevé sur la fiche de paie soit compensé par d'autres sources de financement. C'est certes un vase chantier, mais c'est l'occasion ou jamais pour tout remettre à plat et pérenniser le financement du système social afin que ce dernier puisse être aussi généreux et efficace qu'il le doit.

Voici les marqueurs vers lesquels le financement pourrait être transféré.

La Valeur Ajoutée

C'est-à-dire qu'une partie des cotisations serait assise sur la richesse créée par l'entreprise.

Avec du coup deux notions introduites :

- celle de proportionnalité : plus l'entreprise produit de richesse, plus elle contribue à la protection sociale, ce qui paraît d'une justice élémentaire
- celle d'adaptation au cycle économique : si l'entreprise connaît une année difficile, avec une richesse produite moins importante, son niveau de cotisations s'adapte. Alors qu'aujourd'hui, l'entreprise qui va mal, elle continue de payer des charges sur ses emplois, et est donc tentée de réduire sa main d'œuvre pour payer moins de

cotisations, avec toutes les conséquences dramatiques que l'on voit malheureusement en ce moment.

Les mouvements financiers

C'est l'idée, là aussi avancée depuis l'été 2006 par François Bayrou, de la taxe Tobin sociale. L'idée de faire contribuer chaque échange purement financier (c'est-à-dire sans vrai échange de bien ou de service) à la protection sociale du pays, voire de l'UE, si nous avons l'idée lumineuse de la défendre au niveau de l'Europe. Bien sûr, l'idée peut refroidir, je le comprends, car la logique veut que si l'on pénalisait les flux financiers, c'est-à-dire d'une manière ou d'une autre l'investissement, on risquerait d'amputer la création d'emploi et de pouvoir d'achat ; c'est le fameux risque de la « fuite des capitaux ». Mais si l'on plaçait la taxe Tobin à un niveau très faible, 1/10000 ème, on rentrerait sans aucun problème plusieurs milliards par an dans les caisses de la Sécurité sociale, sans que cela ne ruine l'émetteur du mouvement financier (qui devrait donc, pour « émettre » 10 000 euros, en rajouter un 10 001ème en guise de cotisation).

Au-delà de cela, cette mesure est une mesure de justice car elle corrigerait enfin le déséquilibre entre le travail et le capital, entre d'un côté des millions de salariés et d'entreprises mis en permanence à contribution, et de l'autre une minorité de spéculateurs, surfant sur la richesse produite par d'autres pour se faire la leur, à un tel point (la « crise » en témoigne) que leurs transactions gouvernent la vie de milliers et de milliers de salariés et entrepreneurs.

La CSG

La Contribution Sociale Généralisée, créée sous Michel Rocard pour commencer à éradiquer l'accroissement colossal du déficit de la Sécurité sociale (nous sommes alors à peine au début des années 90), a ceci d'intéressant qu'elle frappe tout type de revenu : le salaire, mais aussi la retraite, et également les dividendes. Ainsi, le travailleur, le retraité, l'actionnaire, quels que soient leurs niveaux de rémunération respectifs, sont mis à contribution. On touche là à un élément clé qui manque dramatiquement en France : l'idée que chaque catégorie de la population, quelle que soit son type de revenus, participe à la solidarité sociale, et pas seulement les salariés.

La Taxe Carbone

L'idée d'origine a été absolument violée dans la version qu'en a faite le gouvernement actuel, au-delà du fait qu'il n'offre pas de vraie alternative écologique au citoyen qui va la verser. La taxe carbone, telle que défendue par F. Bayrou en 2007, consistait aussi à permettre de justement transférer des charges du travail vers le produit polluant. Car, après tout, pourquoi le produit polluant, avec toutes les conséquences qu'il a sur l'environnement, les ressources, la santé publique, ne contribuerait-il pas à la protection sociale, alors que le travail y contribue ? Voilà une idée juste qui, si elle est échelonnée dans le temps et annoncée à l'avance aux citoyens, permettrait aussi une réorientation progressive des comportements et un soulagement de la fiche de paie...

La TVA

L'idée a surtout été développée à la base au Danemark, dès le début des années 90, dans le but de compenser des exonérations patronales par une contribution de la TVA au système de sécurité sociale. Avec à la clé un coût du travail réduit, et donc un boom de la création d'emplois, et des comptes de la sécurité sociale danoise redressés.

L'idée a surtout un énorme atout dans le contexte d'économie mondialisée avec une forte concurrence émanant de pays à bas salaires et à faible protection sociale. En effet, d'après le Code Général des Impôts, la TVA grève aussi les importations. Donc une TVA sociale obligerait l'importateur, notamment de produits en provenance de pays à concurrence socialement et environnementalement déloyale, à verser, lorsqu'il acquitte la TVA, une contribution à la Sécurité sociale. Aujourd'hui, c'est tout l'inverse qui se produit : l'importateur qui inonde notre pays de produits par exemple chinois ne contribue en rien via cet acte à la protection sociale, alors que les emplois situés en France y contribuent fortement ! On marche donc sur la tête, et il serait temps de rétablir de l'équité dans cette économie sauvage.

En s'organisant ainsi, l'Etat disposerait alors d'un financement de la protection sociale reposant non plus sur essentiellement le travail mais sur 6 piliers :

- la fiche de paie, certes partiellement allégée
- la valeur ajoutée
- la Taxe Tobin
- la CSG
- la Taxe Carbone
- la TVA sociale

Ainsi, le financement ne dépend plus que d'une seule grande source mais de plusieurs, ce qui donne sans aucun doute un aspect pérenne et sécurisé à notre système de protection, et ce qui confère en plus à l'Etat social, garant de la solidarité, d'agir sur plusieurs leviers importants pour lever des fonds et d'ajuster en fonction des besoins et de la conjoncture.

Conclusion

Je vois déjà venir les critiques des « économistes » et des « gestionnaires » (n'y voyez surtout pas de méchanceté ou d'arrogance, il s'agit d'autodérision, en étant un moi aussi à la base...) :

« c'est une usine à gaz », « c'est impossible à faire ». C'est sûr que ce serait un sacré chantier, qui reposerait les fondations économiques et sociales de notre pays. Mais sommes nous le parti du changement oui ou non ? Sommes-nous les héritiers du MRP, les Démocrates, ou une pâle copie du Parti Socialiste ou des conservateurs ? La réponse est dans la question. Quant à la faisabilité, n'oublions pas que la France regorge de talents, de spécialistes de la fiscalité, de la sécurité sociale et des finances publiques. Je ferais entièrement confiance aux talents des hauts fonctionnaires français, hauts diplômés et enviés dans le monde entier, pour rendre possible et viable une telle mesure. Mais il est après tout grand temps que le politique, l' élu, reprennent du poil de la bête sur le bureaucrate et le technocrate. Voilà ce que doit être une vraie démocratie : le politique décide, le spécialiste permet la concrétisation.

«le pouvoir d'achat ne peut pas être actuellement augmenté ». C'est la réplique que je préfère. Augmenté brutalement ? La réponse est non, et je suis le premier à le dire. Je laisse cette théorie à la gauche radicale qui créerait d'ailleurs radicalement du chômage, avec à la clé des baisses de revenus, donc un retour à la case départ.

Mais que celles et ceux qui, au nom de n'importe quel principe ou théorème, aussi brillant soit-il, décrètent froidement que le pouvoir d'achat ne peut pas être augmenté, que ceux-là nous accompagnent, moi ou d'autres, sur le terrain, lorsque dans le cadre de rencontres avec nos concitoyens, on se prend de plein fouet le désespoir et le ras le bol face à la stricte stagnation des salaires, face à la dureté du phénomène du travailleur pauvre, qui finit par voir dans le chômeur un profiteur nanti, dans l'immigré un voleur et dans l'Europe le cheval de Troie d'une économie totalement déshumanisée.

L'humanisme, l'impératif de résoudre ce besoin social primordial de pouvoir d'achat, commandent de sortir 2 minutes la tête des ouvrages d'économie, de cesser un instant les références aux figures et aux idéologies (socialisme, comme keynésianisme et libéralisme) pour enfin comprendre le quotidien de nos concitoyens afin de l'améliorer.

Ce sujet demande en tous cas, pour y apporter des réponses concrètes, viables et durables, une approche neuve, réformatrice et inamoviblement humaniste. Aujourd'hui, seul le Mouvement Démocrate peut développer cette approche. C'est pourquoi je suis très heureux de remettre au MoDem cette contribution, reposant sur mes quelques connaissances et compétences et surtout sur des convictions (vous l'aurez compris) extrêmement profondes. En espérant que j'aurai pu apporter ma pierre à ce qui sera sans aucun doute un grand édifice.

En vous remerciant de m'avoir lu,

Vive le Mouvement Démocrate,
Vive la France,
Vive l'Europe.

Guillaume FEISS